ELECTIONS LEGISLATIVES DES 23 ET 30 NOVEMBRE 1958

5me CIRCONSCRIPTION DE LA SEINE-MARITIME

ANDRÉ BETTENCOURT

remplaçant éventuel : GEORGES CHÉDRU,



André BETTENCOURT

Candidat Républicain Indépendant

né le 21 avril 1919
à SAINT-MAURICE-D'ETELAN

Conseiller Général du Canton de Lillebonne

Ancien Ministre

Député sortant

Chevalier de la Légion d'Honneur

Croix de Guerre

Médaille de la Résistance avec Rosette

Georges CHEDRU

Remplaçant éventuel

né le 11 mai 1904
à GODERVILLE

Conseiler Général du Canton de Criquetot

Maire de Fongueusemare

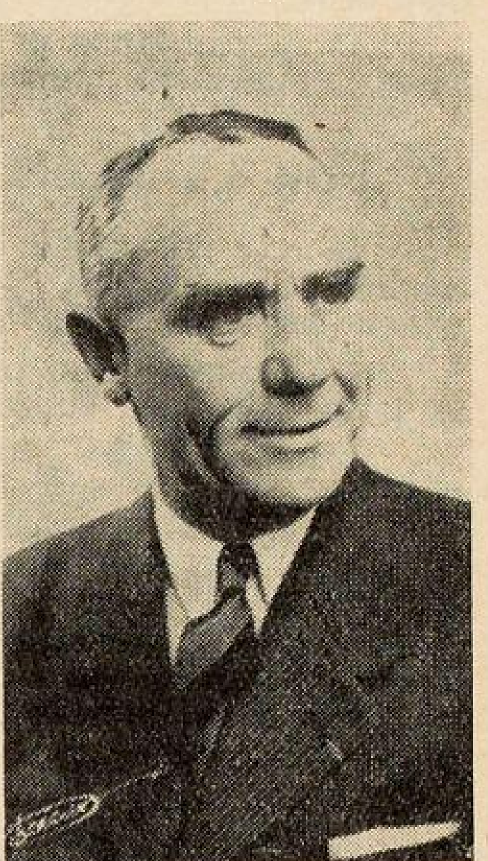
Agriculteur

Président du Syndicat Agricole de l'Arrondissement du Havre

Membre de la Chambre d'Agriculture - Président de la Délégation Cantonale du Canton de Criquetot

Chevalier de la Légion d'Honneur

Chevalier du Mérite Agricole



Chères Electrices, Chers Electeurs,

En votant pour **le retour au pouvoir du Général de Gaulle**, et en vous demandant de **répondre « oui » au référendum** constitutionnel, j'ai pris mes responsabilités.

Contre la dictature, contre le communisme,

De Gaulle est notre meilleure chance.

J'ai réclamé maintes fois **le scrutin d'arrondissement** : il va permettre de rétablir entre les électeurs et les élus un contact direct.

Les horsains peuvent rester chez eux.

Les partis ne pourront plus imposer leurs hommes. C'est à vous de voter pour un candidat de chez nous, un cauchois, qualifié pour orienter et contrôler l'action gouvernementale ; pour un candidat connaissant vos habitudes, vos problèmes, et apte à vous donner le cas échéant, un conseil ou un appui. Sinon, votre choix est mauvais.

De grands changements sont intervenus depuis six mois.

Avec la nouvelle Constitution : le Gouvernement gouvernera,

le Parlement contrôlera le Gouvernement et votera les lois.

Me présentant à vos suffrages dans une circonscription de sept cantons, après douze années de vie publique, j'ai le droit de demander à être jugé sur mes actes.

SUR LE PLAN NATIONAL

Me suis-je trompé en disant et en écrivant qu'il fallait mettre fin à la guerre d'Indochine et en participant au Gouvernement qui y a mis fin ?

Me suis-je trompé en disant qu'il était impossible de gouverner un pays avec des gouvernements qui changent tous les six mois ?

Me suis-je trompé, le 26 mars 1957, à la tribune de l'Assemblée Nationale, en faisant part de mes craintes, en reprochant au Gouvernement de nous cacher la vérité et de nous faire croire au « dernier quart d'heure », alors que les fellagha n'avaient jamais été aussi nombreux, ni mieux armés ?

Me suis-je trompé quand j'ai affirmé, rendant hommage au courage de l'armée, que la solution devait être recherchée non seulement sur le terrain militaire, mais aussi sur le plan politique ?

Me suis-je trompé, membre de la Commission des Territoires d'Outre-Mer, disant, dès 1952, que si nous ne permettions pas à nos territoires d'évoluer rapidement et à leurs représentants de participer, eux-aussi, à la gestion de leurs pays, nous aurions bientôt la guerre partout ?

Le Général de Gaulle a-t-il parlé et agi autrement ?

Si je me suis trompé, je suis, en tout cas, en bonne compagnie.

SUR LE PLAN DEPARTEMENTAL

Depuis douze ans, Conseiller Général du canton de Lillebonne, puis, au cours des deux dernières législatures, député de la 2e circonscription de la Seine-Maritime, j'ai le droit de dire qu'avec honnêteté et conscience, sans démagogie, mais dans le désir d'être utile à tous, j'ai, durant des années, travaillé de mon mieux, avec la volonté de servir ce coin de France où je suis né, et, par-dessus tout, la Patrie.

J'ai été à la disposition de mes collègues conseillers généraux, des maires, des adjoints, des conseils municipaux, des syndicats de collectivités, et de tous ceux qui sont venus me voir ou m'ont écrit. Je n'ai fait d'exception pour personne. Je n'ai jamais demandé sa couleur politique ou ses croyances à quiconque désirait mon aide.

Si la confiance de mes concitoyens m'est renouvelée, ils savent que je serai à leurs côtés, comme par le passé, simplement, amicalement.

SUR LE PLAN ECONOMIQUE NATIONAL ET REGIONAL

Liberté du travail, liberté du commerce mais un problème dans notre région domine tous les autres et commande à lui seul tout un programme : durant les dix années à venir, il est établi que dans notre département, **10.000 jeunes de plus vont arriver, chaque année, à l'âge d'homme.**

La prospérité du pays et de notre région est liée à la politique qui permettra de former, d'employer et de loger tous ces jeunes.

Leur **formation professionnelle** est liée à la réforme de l'enseignement public, dans le respect de l'enseignement privé, et aux **investissements de l'Etat** pour de nouvelles écoles, de nouveaux collèges techniques, des centres professionnels et ménagers.

Leur **emploi** est lié à un véritable équilibre entre l'agriculture et l'industrie de notre région.

Il faut maintenir des jeunes à la terre, avec une formation qui leur permettra de moderniser l'exploitation familiale, d'augmenter sa productivité et sa rentabilité ; les moyens d'une retraite honorable doivent permettre aux plus anciens de se retirer dignement ; la vie matérielle de la femme à la ferme doit être considérablement modifiée par les techniques modernes, sans quoi les jeunes ne resteront plus dans les campagnes.

Le Marché Commun ouvre à l'agriculture française de grandes perspectives, car elle est la mieux placée d'Europe pour la production et l'exploitation des produits alimentaires, mais à condition que les agriculteurs puissent, eux aussi, acheter leurs moyens de production aux prix européens.

Pour les jeunes nés en ville, ou pour ceux qui, nés à la campagne, ne peuvent s'y installer : formation dans les écoles techniques et les facultés ; offre d'emplois par une industrie en pleine extension. En Seine-Maritime, des **investissements privés** *de 50 milliards par an sont nécessaires pour assurer le* **plein emploi de tous les jeunes qui deviennent des hommes.** *Voilà le problème économique n° 1*

De sa solution dépend la vie des jeunes foyers de demain, leur installation étant fonction d'une politique plus réaliste de prêts à la construction pour des logements individuels ou collectifs, ou pour l'accession à la propriété.

...MAIS RIEN NE PEUT S'ENTREPRENDRE SANS LA PAIX ET LA CONTINUITE

Me souvenant du temps où, arrêté par la gestapo et mis au secret à la prison de Nancy, j'ai vu partir vers le plus horrible destin des camarades et amis de mon âge, fauchés en pleine jeunesse et qui avaient droit, eux aussi, à la vie et à un peu de bonheur, je suis de ceux qui ne cessent de penser aux soldats qui combattent et meurent en Algérie.

La voix du Chef de la France Libre nous donnait jadis la raison de notre lutte.

Eh bien, c'est la même voix qui se fait entendre aujourd'hui : celle du Général de Gaulle. Et tout reprend un sens et une raison : avec lui, **nous gagnerons la Paix**, si nous savons lui apporter la continuité dans le soutien et l'effort.

La stabilité du Gouvernement dépendra pour une part de l'action des députés que vous allez désigner ; ne l'oubliez pas.

Hier, six députés de nuances politiques opposées, pour représenter une immense circonscription qui allait du Havre au Tréport. Nul ne savait qui était son député.

Aujourd'hui, dans une circonscription de sept cantons, un seul député, qui ne devra pas seulement être le député de la majorité qui l'aura élu, mais le représentant de toute la circonscription, le défenseur de ses intérêts locaux, sans oublier jamais qu'il est député à l'Assemblée Nationale et que la défense des intérêts supérieurs du Pays est son premier devoir.

Travaillons tous ensemble pour le pays et pour la paix.

VIVE LA REPUBLIQUE !

VIVE LA FRANCE !

Vu : Le Candidat.

André BETTENCOURT

Imprimerie Commerciale de L'Echo - Lillebonne - Novembre 1958